

RÉSUMÉ

Depuis 1999, le ministère de l'Éducation du Québec multiplie les efforts afin d'offrir un milieu de vie scolaire adapté aux besoins de tous les élèves. Il s'est, entre autres, donné pour but d'aider l'élève handicapé, ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à réussir sur les plans de l'instruction, de la socialisation et de la qualification (MEQ, 1999). Toutefois, au Québec, il n'existe actuellement aucun programme spécifique pouvant favoriser, dès l'entrée au niveau préscolaire, l'intégration d'enfants ayant un handicap. L'objectif principal de cette recherche est d'évaluer l'impact de séances de stimulation psychomotrice sur l'inclusion des enfants handicapés dans un contexte social particulier, un centre de la petite enfance (CPE). L'échantillon de sujets se compose de 5 enfants âgés entre 41 mois et 61mois. Ces enfants présentent différentes incapacités et déficiences. Ils sont inclus dans des groupes qui comptent de 4 à 12 enfants. Tous les enfants fréquentent le CPE au moins 3 jours par semaine. Les séances de stimulation psychomotrice se sont déroulées sur une période de 12 semaines, à raison de 3 séances de 45 minutes par semaine, pour un total de 36 séances. Les sujets cibles ont été évalués à l'aide de *l'Assesment Evaluation and Programming System for Infants and Children* (AEPS) de Bricker, (2002), un outil permettant d'évaluer les domaines cognitif, adaptatif, social, de la motricité fine, de la motricité globale et de la communication, avant et après l'intervention. Cette comparaison permet d'évaluer leur progression ainsi que l'émergence de compétences. Par ailleurs, les éducatrices ont été consultées à plusieurs reprises pour donner leurs impressions sur l'implication des enfants durant les séances de psychomotricité, durant

les activités quotidiennes, ainsi que leur perception du programme. Les résultats démontrent qu'un programme de stimulation psychomotrice axé sur le jeu et le plaisir, facilite le rapprochement entre les enfants en plus de permettre l'émergence des habiletés motrices. Il favorise la tolérance face aux limites des autres et permet aussi d'apprécier les possibilités de chacun. L'inclusion dans les CPE peut être bénéfique pour tous les gens impliqués. Elle permet à l'enfant ayant des incapacités de prendre sa place au sein d'un groupe et de s'affirmer comme individu. Elle ouvre des horizons et sensibilise les enfants aux différences et minimise les préjugés. L'inclusion permet également aux éducatrices de remettre en question leur mode d'intervention et leur approche face à des situations qui sortent de la normalité.